

Séance du 17 Mars 2026 à 16h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'ASL des coteaux de la Bessède s'est réuni à la mairie de Bouillac, sous la présidence de Mr Paul-Marie DELFOUR

Mme CASTANG Claudine est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026\_S\_1**

**Objet : ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025**

Le Conseil Syndical procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Le Président explique que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

- D'arrêter définitivement les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

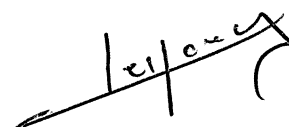
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,  
Mme CASTANG Claudine



Le Président,  
Mr Paul-Marie DELFOUR

ASL des Coteaux  
de la Bessède  
Bourg Est  
24480 BOUILLAC



Séance du 17 Mars 2026 à 16h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'ASL des coteaux de la Bessède s'est réunis à la mairie de Bouillac, sous la présidence de Mr Paul-Marie DELFOUR

Mme CASTANG Claudine est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026\_S\_2**

**Objet :** Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Paul-Marie DELFOUR Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2026.

Considérant que l'ASL ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat, après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

- D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24
- De DONNER pouvoir au Président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2026.

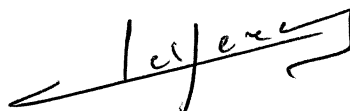
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,  
Mme CASTANG Claudine



Le Président,  
Mr Paul Marie DELFOUR

ASL des Coteaux  
de la Bessède  
Bourg Est  
24480 BOUILLAC



Séance du 17 Mars 2026 à 16h30

Nombre de propriétaires	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'ASL des coteaux de la Bessède s'est réunis à la mairie de Bouillac, sous la présidence de Mr Paul-Marie DELFOUR

Mme CASTANG Claudine est élue secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026\_S\_3**

**Objet :** Approbation de la tarification 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DELFOUR Paul-Marie, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2025 ainsi que le prévisionnel 2026 avec l'analyse des couts de revients des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse le il est proposé de retenir la tarification suivante pour 2026 :

- Abonnement : appel au mois de juin :  
\* 135,00 € HT / module
- Consommations :  
0,06 € / m<sup>3</sup>, appel au mois de novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2026

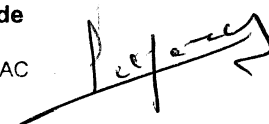
D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,  
MME CASTANG CLAUDINE

Le Président,  
Mr DELFOUR Paul Marie

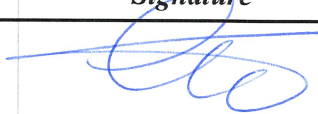
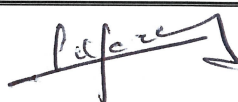
ASL des Coteaux  
de la Bessède  
Bourg Est  
24480 BOUILLAC



**ASL des Coteaux de la BESSEDE**  
**Mairie 24480 Bouillac**

**Liste d'émargement du syndicat**

**Date : .....** *14 Mars 2016* .....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
<b>MR CASTANG JACQUES</b> 353 ROUTE DU FAUX 24480 BOUILLAC	Trésorier		
<b>Mr DELFOUR PAUL-MARIE</b> 28 RUE DE L'ANCIENNE ECOLE 24480 BOUILLAC	Président		
<b>Mr GOUSTAT JOEL</b> 347 ROUTE DU FAUX 24480 BOUILLAC	Secrétaire		
<b>MR MALARTIGUE ALAIN</b> <i>CGRP</i> 126 ROUTE DE GANDIL 24480 BOUILLAC	Vice Président		